

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – travail – patrie  
\*\*\*\*\*

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL  
\*\*\*\*\*

REGION DU SUD  
\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM  
\*\*\*\*\*

COMMUNE D'AMBAM  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

SERVICE DE LA COOPERATION, DU DEVELOPPEMENT  
LOCAL ET DES MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*

BUREAU DU SUIVI INTERNE DE LA GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*

B.P 163 AMBAM



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – work – fatherland  
\*\*\*\*\*

MINISTRY DECENTRALISATION AND LOCAL  
DEVELOPPEMENT  
\*\*\*\*\*

SOUTH REGION  
\*\*\*\*\*

NTEM VALLEY DIVISION  
\*\*\*\*\*

AMBAM COUNCIL  
\*\*\*\*\*

SECRETARY'S OFFICE  
\*\*\*\*\*

LOCAL DEVELOPPEMENT COOPERATION  
AND PUBLIC PROCEDUREMENT SERVICE  
\*\*\*\*\*

OFFICICE OF ADMINISTRATIVE  
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACTS  
\*\*\*\*\*

Po Box 163 AMBAM

MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

AUTORITE CONTRACTANTE: MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE D'AMBAM

**DEMANDE DE COTATION N°002 BIS/DC/PU/RS/DVNT/C-  
AMBAM/SG/SCODLMP/BSIGAMP/2021 DU 23/04/2021, RELATIVE A  
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS  
CENTRES DE SANTES INTEGRES POUR LE COMPTE DU  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE DANS LA COMMUNE  
D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU  
SUD.**

Lot	Financement	Désignation	Autorisation de dépense	Imputation	Montant	Délai d'exécution
1	BIP MINSANTE 2021	CSI NONG	IW05997	55 40 531 07 641804 2272 611	8 000 000	02 mois
2		CSI MBAM ESSAOBAM	IW05998		8 000 000	
3		CSI NKOL EFOULAN	IW06000		8 000 000	
4		CSI D'AKAM-MESSI	IW05999		8 000 000	

**DEMANDE DE COTATION N°002 BIS  
PIECE N° 0 : AVIS DE CONSULTATION**

**DEMANDE DE COTATION N° N°002 BIS/DC/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODLMP/BSIGAMP/2021  
DU 23/04/2021, RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES  
DE SANTES INTEGRES POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE DANS LA  
COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD.**

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à la Demande de Cotation défini ci-dessous, lancée par le gouvernement de la République du Cameroun représenté par le maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante.

**1-OBJET :**

Le Maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de cotation pour la fourniture des équipements médicaux de certains Centres de Santé Intégré dans la Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud

**2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS :**

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent : la fourniture des équipements médicaux de certains Centres de Santé Intégré dans la Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud et sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de Demande de Cotation.

**3- DELAIS DE LIVRAISON :**

Le délai d'exécution de la fourniture doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation. Il ne doit pas dépasser **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la fourniture.

**4-LIEU DE LIVRAISON :**

Le Matériel Médical à fournir doit être livré au Centre de Santé Intégré concerné.

**5-ALLOTISSEMENT :**

Les fournitures sont subdivisées en 04 lots ci-après définis :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
LOT 1	Equipement en matériel médical au CSI de NONG.	8 000 000
LOT 2	Equipement en matériel médical au CSI MBAM ESSA OBAM.	8 000 000
LOT3	Equipement en matériel médical au CSI de NKOL-EFOULAN.	8 000 000
LOT 4	Equipement en matériel médical au CSI d'AKAM MESSI.	8 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>32 000 000</b>

**6- COUT PREVISIONNEL :**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant total de lot cumulés toutes taxes comprises de **32 000 000 (trente-deux million de francs CFA) dont 8 000 000 de francs CFA par lot.**

**7- PARTICIPATION ET ORIGINE :**

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires de droit Camerounais.

**8- FINANCEMENT :**

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Santé Publique, exercice 2021.

**9- ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE :**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ambam, la lettre commande sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maire de la Commune d'AMBAM.

## **10- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Ambam, ou **Secrétariat du Service de la Coopération, du Développement Local et des Marchés Publics(SCODLMP) sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture**, dès publication du présent avis.

## **11- ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATION :**

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat du **Secrétariat du Service de la Coopération, du Développement Local et des Marchés Publics(SCODLMP) sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture** sur présentation d'une quittance de paiement à **la Recette Municipale d'AMBAM**, d'une somme non remboursable de **30 000 Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offre, indiquer les numéros des lots choisi par ce dernier et de ce fait lui donne droit à la soumission d'au plus deux (02) lots.

**NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.**

## **12- CAUTION DE SOUMISSION :**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire **de cent soixante mille (160 000) francs CFA/ lot** établi par un organisme bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

**NB :** Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

## **13- CAPACITE DE FINANCEMENT :**

Le soumissionnaire devra justifier d'une capacité de préfinancement des travaux d'un montant de **un million six-cent mille francs CFA (1 600 000) francs FCA / lot**.

## **14- RECEPTION DES OFFRES :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposé contre récépissé au **Secrétariat du Service de la Coopération, du Développement Local et des Marchés Publics(SCODLMP) sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture au plus tard le 06 mai 2021 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° N°002 BIS/DC/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODLMP/BSIGAMP/2021  
DU 23/04/2021, RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES  
DE SANTES INTEGRES POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE DANS LA  
COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD.*

**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

## **15- OUVERTURE DES OFFRES :**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps aura lieu le **06 mai 2021 à 15 heures précises**, heure locale, à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale par la Commission Interne de passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **16- EVALUATION DES OFFRES :**

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

### **11.1. Critères éliminatoire**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.
- absence de capacité financière ;
- Absence de la caution de soumission.

### **11.2. Critères essentiels :**

- Présentation générale de l'offre ;
- Délai de livraison des fournitures.
- Lieu de livraison ;
- Projet de Lettre Commande paraphé et signé

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'ouverture des offres seront admises à l'analyse financière.

## **17- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **16- PIECES ADMINISTRATIVES :**

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de **trois (03) mois**.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes taxes comprises et le délai d'exécution des prestations.

## **17-ATTRIBUTION DE LA LETTRE :**

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre sera jugée conforme à la Demande de Consultation présentant les capacités techniques et financières requise seront la moins disante.

## **18- RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES :**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès **Secrétariat du Service de la Coopération, du Développement Local et des Marchés Publics(SCODLMP) sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture**, ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics.

Fait à AMBAM le 23 avril 2021

**LE MAIRE**

(Autorité Contractante)

### Ampliations :

- ARMP/SUD
- MINMAP/VNT
- Ingénieur/ Mché
- Chef Svce/Mché
- Président CIPM/C-AMB
- Affichage

